

Synthèse

En 2020, 18,3 % de la population insulaire vit sous le seuil de pauvreté contre 14,4 % en moyenne nationale. Ce seuil est de 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC), il est fixé de façon conventionnelle à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. La Corse est la région la plus pauvre de France métropolitaine avec une intensité de la pauvreté également plus importante sur l'île. Ainsi, la moitié des ménages pauvres vit avec moins de 890 euros par mois par unité de consommation.

La pauvreté est supérieure en Corse pour tous les publics à l'exception des familles monoparentales. L'écart avec le continent est particulièrement marqué pour les plus âgés. En effet, la pauvreté s'accroît avec l'âge sur l'île à l'inverse du continent. Ainsi, un cinquième de la population âgée de 75 ans ou plus vit sous le seuil de pauvreté contre un dixième en France métropolitaine. Comme au niveau national, la pauvreté touche particulièrement les familles monoparentales dont 27 % vivent sous le seuil de pauvreté dans la région. Les personnes vivant seules, parmi lesquelles on retrouve de nombreuses personnes âgées sont également plus affectées. Ces deux réalités familiales concernent majoritairement des femmes.

Sur le territoire insulaire, la pauvreté est plus fréquente au sein des espaces ruraux isolés. En effet, une part importante de leurs résidents sont des retraités ou des actifs de l'agriculture dont les salaires sont plus faibles.

En lien avec la part importante des retraités sur l'île, un tiers des revenus des ménages pauvres est composé de pensions et retraites contre un cinquième au niveau national. La part des prestations sociales représente en revanche 29 % du revenu des ménages pauvres insulaires contre 37 % en moyenne métropolitaine malgré un taux de pauvreté régional supérieur. C'est pourquoi les mécanismes de redistribution atténuent moins la pauvreté sur l'île que dans les autres régions.

Six profils représentatifs de la diversité des situations économiques, familiales ou d'habitat se dessinent au sein des ménages corses en situation de pauvreté monétaire. La situation face à l'emploi est le principal déterminant de leurs conditions de vie.

Ainsi, la pauvreté touche particulièrement les « retraités », plus souvent vivant seuls, qui constituent 43 % des ménages pauvres sur l'île contre 27 % en France métropolitaine. Cette part place la Corse au premier rang des régions.

Viennent ensuite, les « ménages locataires du parc privé bénéficiaires de prestations sociales » qui représentent 20 % des ménages pauvres. Il s'agit souvent d'hommes seuls ou de familles monoparentales, non insérés dans l'emploi et pour qui les revenus sociaux représentent la moitié de leurs ressources.

Les travailleurs ne sont pas épargnés, ils représentent 16 % des ménages pauvres insulaires. Ces « travailleurs pauvres » qui tirent l'essentiel de leurs revenus d'une activité professionnelle vivent au sein de structures familiales qui influent sur leur niveau de vie et les positionnent sous le seuil de pauvreté. Ces ménages regroupent 36 % des enfants en situation de pauvreté dans l'île. Enfin, les autres ménages pauvres sont non insérés dans l'emploi, « propriétaires de leur logement » (10 %), « locataires du parc social » (6 %), ou encore des « jeunes de moins de 30 ans étudiants ou en début de vie active » (4 %).

La pauvreté se superpose fréquemment à d'autres formes de difficultés sociales et s'associe à des facteurs potentiellement aggravants. Cette conjonction entre la pauvreté purement monétaire et des facteurs élargis est appréhendée par l'analyse du marché du travail, des niveaux de formation initiale, des situations familiales, et des difficultés d'accès au logement ou aux soins et services de la vie courante par territoire. Elle révèle le niveau de résilience à la pauvreté des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) insulaires. Sur l'île, trois résidents sur quatre vivent dans un territoire « fragilisé » pour au moins un thème. La région se distingue par un niveau plus élevé de fragilité face au logement. Un marché du logement en tension et des ressources insuffisantes sont à l'origine de situations de mal logement.

Par ailleurs, les enfants sont au cœur des politiques de lutte contre la pauvreté. Or, la part des enfants vivant en famille monoparentale ou dans une famille avec des parents sans emploi est particulièrement importante en Corse.

Enfin, les habitants pauvres des territoires éloignés sont confrontés à des coûts de transport ou à des difficultés d'accès aux services qui peuvent les fragiliser davantage.